

Ce document est une publication en ligne convertie en format PDF par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour fin de conservation. Certains hyperliens externes contenus dans ce document peuvent être inactifs.



Plan d'action régional 2024-2026 – Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Message du directeur régional du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

À titre de directeur de la direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (DRSLSJCN), j'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau plan d'action régional. Celui-ci découle du plan stratégique 2023-2027 du Ministère, il définit les priorités régionales et s'inscrit à la fois dans la continuité d'actions entreprises et de nouveautés pour permettre l'adaptation à un environnement en mouvance qui comporte son lot de défis.

Le plan d'action régional 2024-2026 pose les jalons pour soutenir la mise en place d'actions qui guideront les interventions territoriales de la direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Ces interventions permettront la poursuite de la collaboration et de la concertation des acteurs locaux mises en place. Elles renforceront la mise en œuvre des programmes et des services d'accompagnement aux entreprises et favoriseront la mise sur pied des services de soutien aux collectivités, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes. Avec ce plan d'action, la direction régionale contribuera aussi à maintenir son soutien aux milieux afin de favoriser l'intégration des personnes immigrantes dans les collectivités.

Enfin, je profite de l'occasion pour souligner l'engagement de l'équipe envers la clientèle et la mission du Ministère. Leur professionnalisme et leur dynamisme nous permettent de concrétiser différents projets au bénéfice des personnes immigrantes et leur famille. Je salue aussi la collaboration de nos précieux partenaires qui contribuent considérablement aux efforts du milieu pour faire de l'immigration une source de richesse et de prospérité pour tous.

Marc Simard,

Le directeur régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

À propos des plans d'action régionaux

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Avec le dévoilement du [Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration](#) en 2022, le Ministère renforce résolument son soutien aux besoins des régions. Au cours des prochaines années, il poursuivra ses actions pour consolider son rôle de coordonnateur de l'action gouvernementale et renforcera les liens de partenariat et de collaboration avec des ministères, des organismes et son réseau de

partenaires. Ce faisant, le Québec pourra mieux accueillir et intégrer les personnes immigrantes et leur assurer un établissement durable en français dans l'ensemble des régions.

Plan stratégique

Les plans d'action régionaux s'inscrivent dans la continuité des choix stratégiques du Ministère. Ils répondent aux enjeux prioritaires en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes, comme il a été présenté dans son [Plan stratégique 2023-2027](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2023-2027_integral_MIFI.pdf) (PDF 656 Ko) (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2023-2027_integral_MIFI.pdf). Ce dernier vise à favoriser une immigration qui contribuera à réduire la pénurie de main-d'œuvre tout en accordant la priorité à une immigration francophone et francotrope. Ses objectifs :

- Contribuer à la pérennité du français;
- Aider la régionalisation de l'immigration;
- Faciliter l'accessibilité et l'adaptation des services gouvernementaux d'apprentissage du français et d'intégration des personnes immigrantes.

Pour relever les défis mentionnés ci-dessus, le Ministère misera, notamment sur :

- La sélection de personnes immigrantes qui correspond aux besoins du Québec;
- L'institution de Francisation Québec le 1^{er} juin 2023;
- L'accompagnement des personnes immigrantes vers une intégration sociale, linguistique et professionnelle réussie en fonction de leurs projets de vie.

Les plans d'action régionaux visent à mobiliser les partenaires régionaux dans une démarche concertée pour atteindre les objectifs que s'est fixés le Ministère, notamment, au regard de :

- L'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec;
- La mobilisation des collectivités dans leurs actions pour devenir plus accueillantes et inclusives;
- La participation des personnes immigrantes à au moins un service qui favorise leur intégration socioéconomique par la reconnaissance de leurs compétences;
- L'augmentation de la participation des entreprises à l'offre de services du Ministère en matière d'accompagnement dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes immigrantes.

Ces plans permettent ainsi de déterminer, à une échelle régionale, les moyens d'action privilégiés à mettre en œuvre.

Plan stratégique 2023-2027

Dans son Plan stratégique 2023-2027, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après nommé « le Ministère ») entend continuer à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes en soutien à la vitalité de l'ensemble des régions du Québec, notamment par l'atteinte des six objectifs suivants :

- Favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes par la reconnaissance de leurs compétences;
- Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes;
- Accompagner les personnes immigrantes dans leur parcours d'intégration et d'apprentissage du français;
- Favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions;
- Contribuer au développement de collectivités accueillantes et inclusives;
- Augmenter la participation aux cours de français.

Bien que les besoins en main-d'œuvre soient généralisés à toutes les régions du Québec, les personnes immigrantes admises au Québec s'établissent encore majoritairement dans la [Communauté métropolitaine de Montréal \(CMM\)](https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/C01_PMad_CMM-5secteurs_2011-12.pdf) (https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/C01_PMad_CMM-5secteurs_2011-12.pdf). Une meilleure répartition régionale de l'immigration est donc essentielle pour répondre aux besoins du marché du travail partout au Québec et pour contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires, à l'essor économique régional et à l'utilisation du français comme langue commune. Ainsi, le Ministère doit continuer d'exercer son leadership pour mobiliser les acteurs du gouvernement, de la société civile et du marché du travail. En effet, un effort coordonné par le Ministère, soutenu par d'autres ministères et partenaires (organismes municipaux, organismes à but non lucratif, établissements d'enseignement et coopératives), permettra de relever ces défis, notamment en matière de développement économique régional et d'accessibilité au logement et aux services sociaux dans les milieux d'accueil.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le Ministère a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères, des organismes et de ses partenaires pour réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration. Il poursuit ses efforts dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

Ce plan se déploie avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes, dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec;
- Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes;
- Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

Le Ministère propose une approche globale de l'immigration par l'accompagnement des personnes immigrantes et le soutien des collectivités. L'objectif de cette approche vise l'augmentation de la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional, qui couvre l'ensemble des régions du Québec pour augmenter l'offre d'accompagnement personnalisé :

- Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration;
- Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion;
- À ses partenaires, aux organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins;
- Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent les municipalités et les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent :

- S'informer sur les sujets liés à l'immigration;
- Recruter des personnes immigrantes;

- Faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

Portrait des régions couvertes

La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (DRBSLGIM) regroupe quatorze employés : un directeur régional, un coordonnateur, une chef d'équipe, une technicienne en administration, quatre conseillères et conseillers en immigration régionale, un conseiller en francisation en milieu de travail et cinq agentes et agents d'aide à l'intégration. Cette équipe est déployée dans les bureaux de Services Québec, elle se répartit en sept antennes régionales situées à Rivière-du-Loup, à Rimouski, à Matane, à Gaspé et à Carleton-sur-Mer. Pour sa part, la direction régionale est située à Rimouski.

Bas-Saint-Laurent

La région du Bas-Saint-Laurent est constituée de huit municipalités régionales de comté (MRC) — La Matapédia, La Matanie, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska et de 114 municipalités. Les principales villes de la région du Bas-Saint-Laurent sont Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane. La ruralité constitue l'une des grandes caractéristiques du tissu socioéconomique de la région ; 63 % de la population vit en effet en territoire rural. La composition du paysage bas-laurentien est très diversifiée. Les villes et villages sont établis à proximité du littoral marin, des lacs, des forêts et des terres agricoles, ce qui permet des modes de vie variés.

Le Bas-Saint-Laurent a connu un taux d'accroissement négatif de sa population pour la période 2014-2019 en raison d'un solde migratoire déficitaire et du vieillissement de sa population. Néanmoins, la région connaît depuis quatre ans un solde migratoire positif et les gains en ce sens ont atteint un sommet en 2021-2022.

En 2021, la région comptait 199 039 personnes, dont 2 695 issues de l'immigration (1,35 %). Parmi les spécificités régionales de la population immigrante, notons qu'une forte proportion de personnes immigrantes ont un statut temporaire. Un total de 1 700 personnes immigrantes a été admis en 2021 de façon temporaire dans la région, dont 1 055 étudiantes et étudiants internationaux et 645 travailleuses et travailleurs temporaires, comparativement à 246 nouveaux établissements permanents. De plus, Rimouski étant une ville d'accueil de personnes réfugiées prises en charge par l'État, 11 % des personnes immigrantes permanentes admises dans la région en 2021 provenaient de cette catégorie d'immigration.

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comprend cinq municipalités régionales de comté (La Haute-Gaspésie, La Côte-de-Gaspé, Rocher-Percé, Bonaventure et Avignon) et la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Toutes les MRC comptent moins de 20 000 habitantes et habitants et la majorité des localités, moins de 5 000 habitantes et habitants. Les principales municipalités de la Gaspésie sont Gaspé, Chandler, Sainte-Anne-des-Monts, Carleton-sur-Mer, New Richmond et Paspébiac. L'archipel des Îles-de-la-Madeleine a, quant à lui, comme

centre principal Cap-aux-Meules. Situées à l'extrême Est-du-Québec, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont reconnues, entre autres, pour la beauté de leur paysage et leur caractère rural.

L'économie de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine repose sur la pêche, la forêt et le tourisme. À ces activités saisonnières se sont aussi ajoutées des activités de transformation. Le secteur de l'agriculture, bien que plus modeste, contribue également à l'économie régionale. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affichait, en février 2024, un taux de chômage de 9,4 % (4,6 % pour l'ensemble de la population du Québec). Depuis six ans, le bilan migratoire de la région est positif. En 2020-2021, il a atteint un sommet historique.

Le nombre de personnes immigrantes dans la région a augmenté de 27 % de 2016 à 2021. En 2021, la région comptait 89 342 personnes, dont 1 210 étaient issues de l'immigration (1,35 %). Un total de 310 personnes immigrantes a été admis en 2021 de façon temporaire dans la région dont 145 étudiantes et étudiants internationaux et 165 travailleuses et travailleurs temporaires, comparativement à 48 nouveaux établissements permanents.

Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional 2024-2026 de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'appuie sur les orientations du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et s'inscrit en cohérence avec le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les personnes représentantes des ministères et des organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine contribue aux efforts gouvernementaux visant à accompagner les personnes immigrantes dans les différentes phases de leur installation et de leur intégration, et ce, sur chacun de ses territoires. D'une part, la direction régionale poursuit une phase de déploiement par la consolidation d'un réseau d'agentes et d'agents d'aide à l'intégration (AAI) réparti dans chacune des régions. Les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) assurent un service personnalisé aux personnes immigrantes par l'entremise d'Accompagnement Québec. Ce service est proposé aux personnes immigrantes qui souhaitent s'établir au Québec, notamment dans les régions, pour faciliter leur accueil et leur intégration. Les AAI évaluent les besoins immédiats ou futurs des personnes immigrantes et préparent un plan d'action individualisé pour chacune d'entre elles. Les besoins évalués concernent l'installation, la francisation, la reconnaissance des compétences, la vie collective, l'emploi et les démarches d'immigration.

D'autre part, la DRBSLGIM compte sur un réseau de partenaires communautaires et municipaux qui sont aux premières loges pour répondre aux besoins des personnes immigrantes et faire connaître l'évolution de leurs besoins au MIFI.

De plus, les intervenantes et intervenants communautaires en immigration du territoire invitent les personnes immigrantes à participer à des activités pour leur permettre de mieux connaître les rouages de la société québécoise sur différents plans comme la culture, la linguistique, le social, l'économie, l'identitaire et le citoyen afin qu'elles contribuent pleinement au développement des collectivités par la mise à profit de leurs compétences et de leur bagage expérientiel qui sont en phase avec la société d'accueil.

Entreprises

La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine déploie dans chacune des régions un réseau de conseillères et de conseillers en immigration régionale (CIR) dont l'un des mandats est d'informer les entreprises sur le recrutement de personnes immigrantes. Il s'agit d'une approche personnalisée permettant à chaque entreprise d'obtenir l'ensemble des informations nécessaires pour répondre à ses besoins. Une variété de sujets peut être abordée, notamment les statuts d'immigration, les permis de travail, la régionalisation de l'immigration, les programmes d'immigration, le service Accompagnement Québec, le Portail employeurs, ou encore l'intégration et la francisation des travailleuses et travailleurs ainsi que leur famille.

Les CIR s'appuient également sur un réseau de personnes-ressources ministérielles pouvant fournir des réponses plus pointues aux entreprises, de même que sur le réseau des conseillères et conseillers aux entreprises de Services Québec, qui demeurent les principales références des entreprises pour offrir des services-conseils en gestion des ressources humaines.

Collectivités

L'établissement durable des personnes immigrantes partout au Québec repose sur un ensemble de facteurs comprenant, par exemple, l'accès à l'emploi, la reconnaissance des compétences, l'accès à des services (santé, éducation, service de garde, habitation, transport, etc.), l'ouverture à la diversité ou à la possibilité de développer un réseau.

La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine travaille étroitement avec les municipalités locales, les municipalités régionales de comté (MRC) et un réseau d'organismes à but non lucratif afin de favoriser l'attractivité des collectivités pour la mise en œuvre de toute une série d'actions, d'activités et de projets visant à les rendre plus inclusives et accueillantes. Parmi celles-ci, mentionnons pour exemples, les activités de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle ou encore celles visant le rapprochement interculturel.

Pour ce faire, le MIFI propose le Programme d'appui aux collectivités (PAC), un programme d'aide financière permettant, d'une part, aux villes et aux organismes de poser un diagnostic sur les éléments à améliorer ou à promouvoir dans leur collectivité et, d'autre part, de proposer, un ensemble d'activités pour répondre aux besoins du milieu. En toile de fond, le MIFI soutient les villes et les organismes en partageant avec eux des idées et de bonnes pratiques pour bonifier leurs activités.

Portrait des ententes de partenariat

En date du 1^{er} avril 2024, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec des organismes et des MRC.

Au nombre de ces ententes figurent :

- Dix-sept ententes dans le cadre du PAC dont :
 - douze dans le volet MRC visant à la réalisation d'une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante, grâce à la mise en œuvre d'activités de rapprochement interculturel.
 - cinq dans le volet OBNL avec des organismes du territoire visant, dans une démarche concertée, l'instauration des conditions nécessaires pour l'établissement durable et la pleine participation des personnes immigrantes dans un climat harmonieux, exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation.
- Dix-huit ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), dont douze au Bas-Saint-Laurent et six en Gaspésie. Ce programme cherche à soutenir les personnes immigrantes dans leur démarche d'installation et d'intégration. Il vise à les aider à devenir des membres actifs de la société québécoise. Rimouski faisant partie des 14 villes de destination pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État au Québec. L'une de ces ententes est avec un organisme responsable de l'accueil de ces dernières.
- Une entente au Bas-Saint-Laurent dans le cadre du Programme de soutien à la mission, pour appuyer et consolider financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du MIFI.
- Quatre mandataires offrant des services de francisation à temps complet et à temps partiel ainsi que des services spécialisés ont été reconnus par le MIFI, à savoir deux au Bas-Saint-Laurent et deux en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Ces mandataires sont des organismes communautaires et des centres de services scolaires.

Les activités de partenariat de la Direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des situations problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble des régions.

Plan d'action régional 2024-2026 (tableaux synoptiques)

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2023-2027

Région du Bas-Saint-Laurent

Orientation 2 : Renforcer la contribution des personnes immigrantes à la prospérité du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes par la reconnaissance de leurs compétences	Accompagner les personnes immigrantes dans leur démarche de reconnaissance des compétences	Connaissance et utilisation du service de reconnaissance des compétences par les personnes immigrantes	Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service en reconnaissance des compétences
Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes immigrantes	Accompagner les entreprises dans la recherche de solutions pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, en tenant compte de la cible de 116 accompagnements définis pour le territoire	La connaissance de l'offre de services du MIFI et des processus de recrutement de personnes immigrantes par des rencontres personnalisées et par une offre de sessions d'information destinées aux entreprises	Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement

Orientation 3 : Favoriser la concordance entre les projets de vie des personnes immigrantes et les besoins des régions du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
------------------------------	------------------	------------------	------------------------

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner les personnes immigrantes dans leurs parcours d'intégration et d'apprentissage du français	Soutenir la personne immigrante en effectuant une évaluation des besoins dans le cadre d'Accompagnement Québec	Une meilleure réponse aux besoins des personnes immigrantes par le renforcement du soutien offert dans le cadre d'Accompagnement Québec	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une évaluation des besoins dans Accompagnement Québec
	Favoriser l'intégration en français des personnes immigrantes par le soutien et l'accompagnement des organismes communautaires sur le territoire	Une meilleure réponse aux besoins des personnes immigrantes par le renforcement du soutien offert dans le cadre du PASI	Nombre de personnes ayant bénéficié des services d'accueil et d'intégration offerts par le réseau des organismes communautaires
	Promouvoir le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) auprès des étudiantes et étudiants internationaux et des travailleuses et travailleurs temporaires afin de favoriser leur établissement durable dans la région	La rétention des clientèles ciblées par la promotion du passage de l'immigration temporaire à l'immigration permanente.	Nombre de séances visant la promotion du PEQ auprès d'étudiants étrangers et de travailleurs étrangers temporaires
Favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions	Réaliser des activités favorisant la régionalisation des personnes immigrantes hors de la Communauté métropolitaine de Montréal	Connaissance et installation des personnes immigrantes dans la région du Bas-Saint-Laurent	Proportion des personnes immigrantes admises et présentes au Québec hors de la Communauté métropolitaine de Montréal

Orientation 4 : Mobiliser les collectivités pour la pleine participation des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Contribuer au développement de collectivités accueillantes et inclusives	Contribuer à l'établissement durable des personnes immigrantes par le développement de milieu accueillant et inclusif	Les municipalités régionales de comté sont accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action.	Proportion des municipalités régionales de comté bénéficiant d'un soutien au moyen des ententes dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités
	Assurer un leadership au sein des instances de concertation locales et régionales afin de mettre de l'avant les enjeux de l'immigration sur le territoire	Les acteurs du milieu sont sensibilisés à l'égard des enjeux et des besoins des personnes immigrantes du Bas-Saint-Laurent. En effet, pour la première colonne, ce serait une fusion.	Nombre d'instances de concertation où siège la Direction régionale

Orientation 5 : Développer et adapter l'offre de services pour joindre l'ensemble des clientèles

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation aux cours de français	Favoriser l'apprentissage du français par les personnes immigrantes sur le territoire	Les personnes immigrantes ont une meilleure connaissance du français	Nombre de personnes immigrantes participant aux cours de français

Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Orientation 2 : Renforcer la contribution des personnes immigrantes à la prospérité du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes par la reconnaissance de leurs compétences	Accompagner les personnes immigrantes dans leur démarche de reconnaissance des compétences	Connaissance et utilisation du service de reconnaissance des compétences par les personnes immigrantes	Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service en reconnaissance des compétences
Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes immigrantes	Accompagner les entreprises dans la recherche de solutions pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, en tenant compte de la cible de 116 accompagnements définis pour le territoire	La connaissance de l'offre de services du MIFI et des processus de recrutement de personnes immigrantes par le biais de rencontres personnalisées et d'une offre de sessions d'information destinées aux entreprises	Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement

Orientation 3 : Favoriser la concordance entre les projets de vie des personnes immigrantes et les besoins des régions du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
------------------------------	------------------	------------------	------------------------

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner les personnes immigrantes dans leurs parcours d'intégration et d'apprentissage du français	Soutenir la personne immigrante par une évaluation des besoins dans le cadre d'Accompagnement Québec	Une meilleure réponse aux besoins des personnes immigrantes par le renforcement du soutien offert dans le cadre d'Accompagnement Québec	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une évaluation des besoins dans Accompagnement Québec
	Favoriser l'intégration en français des personnes immigrantes par le soutien et l'accompagnement des organismes communautaires sur le territoire	Une meilleure réponse aux besoins des personnes immigrantes par le renforcement du soutien offert dans le cadre du PASI	Nombre de personnes ayant bénéficié des services d'accueil et d'intégration offerts par le réseau des organismes communautaires
	Promouvoir le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) auprès des étudiantes et étudiants internationaux et des travailleuses et travailleurs temporaires afin de favoriser leur établissement durable dans la région	La rétention des clientèles ciblées par la promotion du passage de l'immigration temporaire à l'immigration permanente	Nombre de séances visant la promotion du PEQ auprès d'étudiants étrangers et de travailleurs étrangers temporaires
Favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions	Réaliser des activités favorisant la régionalisation des personnes immigrantes hors de la Communauté métropolitaine de Montréal	Connaissance et installation des personnes immigrantes dans la région du Bas-Saint-Laurent	Proportion des personnes immigrantes admises et présentes au Québec hors de la Communauté métropolitaine de Montréal

Orientation 4 : Mobiliser les collectivités pour la pleine participation des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Contribuer au développement de collectivités accueillantes et inclusives	Contribuer à l'établissement durable des personnes immigrantes par le développement de milieux accueillants et inclusifs	Les municipalités régionales de comté sont accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action	Proportion des municipalités régionales de comté bénéficiant d'un soutien au moyen des ententes dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités

Orientation 5 : Développer et adapter l'offre de services pour joindre l'ensemble des clientèles

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation aux cours de français	Favoriser l'apprentissage du français par les personnes immigrantes sur le territoire	Les personnes immigrantes ont une meilleure connaissance du français	Nombre de personnes immigrantes participant aux cours de français

À consulter aussi

[Annexes statistiques - Bas-Saint-Laurent \(PDF 539 Ko\) \(https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Bas-Saint-Laurent.pdf\)](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Bas-Saint-Laurent.pdf)

[Annexes statistiques - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine \(PDF 537 Ko\) \(https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Gaspesie.pdf\)](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Gaspesie.pdf)

Dernière mise à jour : 11 février 2025



© Gouvernement du Québec, 2025